

Ville de
Guérande

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 septembre 2024

Conseil municipal du 25 septembre 2024



Finances, gouvernance, ressources humaines : un rapport de la Chambre Régionale des Comptes atteste de la bonne gestion de Guérande

Ce mercredi 25 septembre, le Conseil municipal de Guérande sera amené à prendre acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire, réalisé sur la période allant de 2018 à 2024. Il s'agit d'un processus habituel de contrôle qui vise à évaluer la gestion communale et proposer des recommandations pour améliorer certaines pratiques. Il est un outil utile pour la Ville de Guérande car il apporte un regard extérieur et permet d'identifier les réussites de la commune et les domaines où elle peut progresser.

Guérande est sur la bonne voie ! Plus forte, plus indépendante financièrement et toujours plus tournée vers l'avenir. Voici ce qui pourrait résumer le rapport transmis par la Chambre Régionale des Comptes. Finances, ressources humaines, urbanisme : de nombreux domaines ont été étudiés et dans chacun d'entre eux, la Chambre constate une amélioration significative de la gestion de la commune.

Elle souligne par exemple des progrès sur la transparence et l'efficacité décisionnelle, notamment en matière de représentativité des élus. Depuis 2020, la Ville de Guérande travaille en effet à une meilleure représentation des différents groupes politiques au sein des commissions permanentes. Ce travail doit désormais se poursuivre afin de renforcer toujours plus l'information des élus, notamment en amont des prises de décisions.

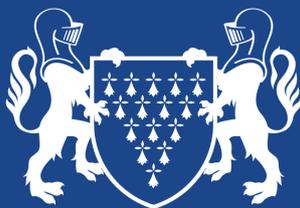
Le rapport note également de nombreux progrès dans le domaine des ressources humaines où la Ville s'est restructurée. Objectif : moderniser l'administration afin de gagner en réactivité pour les habitants et d'être à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Cela s'est par exemple traduit par une réduction de près de 70% des heures supplémentaires, la reprise d'outils logiciels, la mise en place de cadres juridiques robustes, la réduction de l'absentéisme, ou encore une gestion équitable et transparente des primes. La Ville entend poursuivre en ce sens et renforcer les contrôles internes ou encore travailler à la gestion des astreintes et à la mise en place de meilleures pratiques de suivi de carrières.

Sur le volet financier, le rapport de la Chambre Régionale des comptes souligne la stabilisation de la situation financière de la Ville, grâce à une gestion rigoureuse qui permet une bonne maîtrise des charges de fonctionnement et une capacité d'autofinancement renforcée. Malgré des charges de centralité importantes, liées notamment à la gestion de 4 000 scolaires et à l'entretien du patrimoine culturel, la Ville de Guérande a réussi à réduire son recours à l'emprunt tout en maintenant un niveau de service élevé pour ses habitants. Le rapport souligne aussi que la transparence financière de la Ville s'est nettement améliorée, grâce notamment au rapport d'orientations budgétaires produit par la commune chaque année et accessible par toutes et tous.

Paul DAVY
Directeur de la communication

06 80 80 04 83

paul.davy@ville-guerande.fr



  
ville-guerande.fr

Hôtel de ville
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande
02 40 15 60 40

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Le 25 septembre 2024

La Chambre Régionale des Comptes formule 5 recommandations « de bonne gestion », afin d'optimiser la performance de la commune. Il y est question d'une provision pour risques contentieux, de la gestion des régies ou encore de l'optimisation du temps de travail au sein des services municipaux. Des observations mineures qui seront prises en compte par la commune dans le cadre de son amélioration continue.

La Madeleine, Jean-Ménager : deux terrains synthétiques en 2025

Soucieuse de mettre à disposition de ses clubs sportifs des infrastructures de qualité, la Ville de Guérande et le SIVOM de La Madeleine engagent la transformation de deux de ses terrains engazonnés en synthétique. Ce projet concerne le terrain 2 du stade Jean Ménager et le terrain d'entraînement de La Madeleine et s'inscrit dans une démarche de modernisation des équipements, de valorisation du sport local et d'optimisation des coûts d'entretien. Les terrains actuels, en gazon naturel, présentent en effet plusieurs contraintes, notamment en termes de coûts d'entretien, de durabilité et de disponibilité tout au long de l'année. Ce dernier point représente d'ailleurs l'une des principales difficultés rencontrées actuellement par les deux clubs utilisateurs que sont la Saint-Aubin Guérande et de l'AS La Madeleine Football qui réunissent à eux deux près de 900 licenciés.



L'installation de ces deux terrains en gazon synthétique va donc répondre à leurs attentes ainsi qu'aux besoins de la collectivité. Ils seront adaptés à une utilisation plus intensive, tout au long de l'année. Leur durée d'utilisation va pouvoir être multipliée en moyenne par cinq. Les coûts d'entretien seront aussi réduits car ces équipements ne nécessitent ni traçage, ni tonte, ni fertilisation ou arrosage. Ce projet participera donc à réduire notre consommation de la ressource en eau, enjeu au cœur des priorités de la Ville de Guérande et du SIVOM de La Madeleine qui travaillent au quotidien à la réduction de leur empreinte écologique. Il s'agit enfin de renforcer notre attractivité. Ces équipements permettront en effet aux clubs du territoire de s'entraîner ou de recevoir leurs adversaires dans de bonnes conditions, tout au long de l'année, ce qui améliore l'image de notre territoire et favorise la pratique du sport amateur.

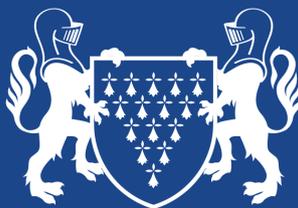
Très tôt, ces deux projets ont été conçus en lien étroit avec les deux clubs utilisateurs. Des échanges ont ainsi eu lieu il y a plusieurs mois avec Emilien Houssais et Christophe Lebeau, qui ont beaucoup œuvré à la mise en place de ce projet avant de passer la main aux présidents actuels des deux clubs, Fabien Deroualle (SAG) et Gilles Le Gentil (ASLMF). Ils ont notamment pu exprimer leurs besoins et attentes et se prononcer sur les différentes options de remplissage du gazon synthétique. C'est finalement le sable qui a été retenu, car il permet une meilleure stabilité de l'herbe ainsi qu'une durée de vie prolongée.

Le début des travaux est prévu en avril prochain, pour une livraison des deux équipements envisagée en septembre 2025. Au total, la Ville de Guérande investit 1,2M€ dans le projet du stade Jean Ménager, soutenu pour moitié par le fond de concours de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo. Le projet de La Madeleine, qui s'élève également à 1,2M€ est porté par le SIVOM et a été rendu possible grâce à une collaboration étroite entre Nicolas Criaud, Maire de Guérande, et Claude Bodet, Maire de Saint-Lyphard,

Paul DAVY
Directeur de la communication

 06 80 80 04 83

 paul.davy@ville-guerande.fr



  
ville-guerande.fr

Hôtel de ville **VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE**
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande
02 40 15 60 40

Le 25 septembre 2024

désireux d'apporter ce nouvel équipement très attendu par les joueurs.

Requalification du Faubourg Bizienne

Ça s'active, Faubourg Bizienne ! Après plusieurs mois d'opérations visant à remettre en état et à enfouir les réseaux d'assainissement et d'eau potable, la requalification de cet axe historique de Guérande débutera en 2025. Ce projet se veut à la fois respectueux de l'environnement et du patrimoine exceptionnel que constitue ce Faubourg. Plusieurs enjeux : apaiser les circulations, sécuriser les différents usages qui cohabitent (piétons, vélos, voitures), végétaliser le secteur et valoriser le patrimoine. Afin d'y répondre, la Ville de Guérande investit près de 2M€ dans ce projet. Les travaux débuteront donc dès l'année prochaine et s'articuleront autour de 3 phases, afin de limiter au maximum l'impact sur la vie du quartier. Réalisation d'un pavage, de cheminements sécurisés et confortables pour les mobilités douces, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite et les déficients visuels, reprise de l'éclairage, végétalisation des espaces, maintien de stationnements pour les riverains : ce projet a été conçu pour permettre au Faubourg de répondre aux enjeux de demain, dans le respect du patrimoine du quartier et des usages actuels. Livraison prévue au 1er trimestre 2026.



Les services techniques de la Ville se réorganisent !

Actuellement, les agents des services techniques de la Ville de Guérande sont répartis sur deux sites de travail : l'hôtel de Ville, qui accueille le secrétariat et une partie des équipes encadrantes, et le centre technique municipal, où évolue le reste des agents. Afin de rendre un service toujours plus efficace et de qualité aux habitants, la Ville souhaite regrouper l'ensemble des équipes au sein du centre technique municipal. Ce projet implique d'y repenser les espaces et d'y créer de nouveaux bureaux. Cela doit permettre de regrouper les accueils publics afin de gagner en lisibilité pour les habitants, de favoriser la transversalité et la communication entre l'ingénierie et l'exploitation dans une logique d'efficacité. C'est une construction de bâtiments de type modulaires qui a été retenue

car elle est plus rapide à mettre en œuvre et offre les mêmes performances qu'une construction dite « traditionnelle ». Au total, près de 700M² de bureaux seront ainsi créés pour un montant de 2,2M€. Premières installations prévues à l'été 2025.



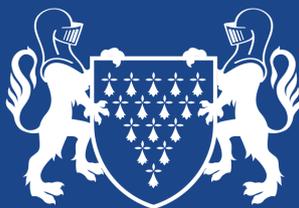
Le dispositif « Participation citoyenne » à Guérande

Le conseil municipal du 25 septembre 2024 sera aussi l'occasion pour les élus de se prononcer sur la mise en place du dispositif de Participation citoyenne. cet outil de

Paul DAVY
Directeur de la communication

06 80 80 04 83

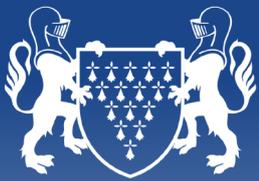
paul.davy@ville-guerande.fr



  
ville-guerande.fr

Hôtel de ville
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande
02 40 15 60 40

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Ville de
Guérande

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 septembre 2024

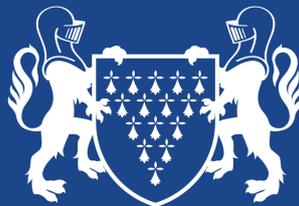
sensibilisation, de prévention de la délinquance, et de protection de quartier, consiste à impliquer davantage les habitants dans leur sécurité du quotidien, en lien avec la police municipale et la gendarmerie. Il permet également d'accroître la réactivité des forces de l'ordre, d'instaurer un élan de solidarité entre voisins et de prévenir les délits (cambriolages, vols, dépôts sauvages...). Concrètement, les Guérandais volontaires deviennent des « citoyens référents », reçoivent une formation spécifique dispensée par les forces de sécurité de l'Etat et disposent d'un contact privilégié avec la gendarmerie et la police municipale afin de signaler les comportements suspects. Leur rôle se limite d'ailleurs à ces signalements car il s'agit de renforcer la surveillance de proximité, sans se substituer aux autorités. Leur action est donc complémentaire à celle de la Police municipale de Guérande et de la Gendarmerie Nationale.



Paul DAVY
Directeur de la communication

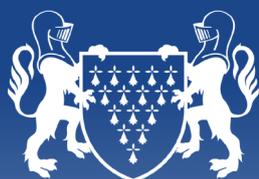
 06 80 80 04 83

 paul.davy@ville-guerande.fr



ville-guerande.fr

Hôtel de ville **VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE**
7 place du Marché au Bois
44350 Guérande
02 40 15 60 40



Ville de
Guérande

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

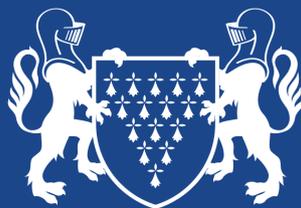
Le 25 septembre 2024



Paul DAVY
Directeur de la communication

 06 80 80 04 83

 paul.davy@ville-guerande.fr



ville-guerande.fr

Hôtel de ville **VILLES**
7 place du Marché au Bois **& PAYS**
44350 Guérande **D'ART &**
02 40 15 60 40 **D'HISTO**
IRE